



## **AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX**

**Travaux de construction d'un centre de ressources à Lubumbashi, Katanga, RD Congo**

### **1. Référence de publication**

RDC1216911-06

### **2. Procédure**

Appel d'Offre Ouvert Local

### **3. Programme**

RDC1216911

Intitulé : Projet d'appui à l'enseignement technique et la formation professionnelle au Katanga (EDUKAT)

### **4. Financement**

Convention spécifique entre la République Démocratique du Congo et le Royaume de Belgique du 17 mars 2013 (codes : RDC1216911 / NN 3012973)

### **5. Pouvoir adjudicateur**

Coopération Technique Belge (CTB)

---

## **SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ**

### **6. Description du marché**

Le marché a pour objet : Travaux de construction d'un centre de ressources à Lubumbashi, Katanga, RD Congo

### **7. Nombre et intitulés des lots**

Les travaux ont été divisés en 2 lots. Le soumissionnaire peut remettre une offre pour un lot ou tous les deux lots :

- Lot 1 : Travaux de génie civil ;
  - Lot 2 : Charpente métallique.
-

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques et aux personnes morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) qui sont établies dans l'un des pays ACP, un des Etats membres de l'Union européenne ou dans un pays ou un territoire autorisé par l'accord de Partenariat ACP-CE. La participation à la procédure est également ouverte aux organisations internationales. **Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.**

### 9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent **fournir une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un contrat de travaux**, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique.

### 10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre par lot. Les offres ne portant que sur une partie d'un lot ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue pour plusieurs lots. Les soumissionnaires ne peuvent pas soumettre une offre pour une variante en plus de leur offre pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres.

### 11. Garantie de soumission

Non applicable.

### 12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de **fournir une garantie de bonne exécution égale à 10 % de la valeur du marché à la signature du contrat (selon le lot)**. Cette garantie doit être fournie avec le contrat contresigné dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité; un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la deuxième offre conforme la moins disante.

### 13. Réunion d'information et/ou visite de site

Une **réunion de clarification** aura lieu le **mardi 08 septembre 2015 à 10h00** à l'adresse **Projet EDUKAT, Coopération Technique Belge, Division Provinciale de l'EPSP, avenue des chutes, 105, Lubumbashi, Katanga, RD Congo**. Pour ce faire, le soumissionnaire est prié de prendre contact avec **M. Lorenzo Giacomini**, Coresponsable international projet EDUKAT, +243(0)990703375, [lorenzo.giacomini@btctb.org](mailto:lorenzo.giacomini@btctb.org).

L'**inspection obligatoire du site** aura lieu le **mardi 08 septembre 2015 à 11h00** à l'Institut Technique Industriel Kilima à Lubumbashi. L'adresse **sera précisée par M. Lorenzo Giacomini lors de la réunion de clarification** (voir ci-dessous).

## 14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## 15. Période de mise en oeuvre des tâches

La période de mise en oeuvre des tâches est de :

- **10 mois pour le lot 1 (travaux de génie civil) à compter de la date de signature du PV de démarrage des travaux.** Le commencement d'exécution des travaux est fixé entre le septième et le quinzième jour de calendrier à compter de la conclusion du contrat. La période de mise en oeuvre des tâches du lot 1 comprend **3,5 mois pour la durée des travaux relatifs au lot 2.**
- **3,5 mois pour le lot 2 (charpente métallique) à compter de la date de signature du PV de démarrage des travaux,** qui devra être signé au plus tard dans les 15 jours de calendrier après l'ordre de services de la CTB.

Lot	Description des travaux	Durée*
Lot 1	Travaux préliminaires (débroussaillage, préparation du terrain, installation de chantier, contrôle études techniques) + travaux de fondations	2,5 mois
Lot 2	Travaux charpente métallique	3,5 mois
Lot 1	Suite et fin des travaux	4 mois

\* Les travaux relatifs aux lots 1 et 2 s'effectueront autant que possible en parallèle.

---

## CRITÈRES DE SELECTION ET D'ATTRIBUTION

### 16. Critères de sélection

Les critères de sélection mentionnés au point 12 des Instructions aux Soumissionnaires seront applicables aux soumissionnaires.

Un opérateur économique peut, lorsque cela est approprié, et pour un marché particulier, invoquer les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens qu'il a avec elles. A titre d'exemple, cela pourrait ne pas être jugé approprié par le pouvoir adjudicateur lorsque l'offre repose en majeure partie sur les capacités d'autres entités ou repose sur les capacités d'autres entités pour ce qui concerne les critères clefs. Dans ce cas, il doit prouver au pouvoir adjudicateur qu'il aura à sa disposition les ressources nécessaires pour l'exécution du marché, par exemple en produisant un engagement, de la part de ces entités, de mettre ces ressources à sa disposition. Ces entités, par exemple la société mère de l'opérateur économique, doivent respecter les mêmes règles d'éligibilité, et notamment celle de la nationalité, que l'opérateur économique. En outre les informations relatives à cette/ces entité(s) tierce(s) pour les critères de sélection pertinents devront être reprises dans un document séparé. Les preuves de leur capacité devront également être fournies lorsque le pouvoir adjudicateur en fait la demande.

## 17. Critères d'attribution

Prix.

---

## SOUMETTRE UNE OFFRE

### 18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres ?

Le dossier d'appel d'offres est disponible sur le site de la Coopération Technique Belge ([www.btctb.org](http://www.btctb.org) / marchés publics).

Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur :

**M. Thibault Vander Auwera**  
**Responsable marchés publics**  
**[thibault.vanderauwera@btctb.org](mailto:thibault.vanderauwera@btctb.org)**

Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire type de soumission pour les marchés de travaux inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et la présentation doivent être strictement respectées.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à M. Thibault Vander Auwera (avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au moins 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur les sites mentionnés ci-dessus.

### 19. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être déposées au plus tard le **vendredi 09 octobre 2015 à 10h00** (heure de Kinshasa).

Le pouvoir adjudicateur ne prendra pas en considération les offres reçues après la date limite.

### 20. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le **vendredi 09 octobre 2015 à 10h00** au plus tard (heure de Kinshasa) à l'adresse :

**Unité Conjointe d'Appui à la Gestion EPSP**  
**Coopération Technique Belge**  
**M. Thibault Vander Auwera**  
**3, Avenue des ambassadeurs**  
**Gombe – Kinshasa – RD Congo**

**Les offres tardives seront rejetées et ne seront pas évaluées.**

### 21. Langue de la procédure

Toutes les communications écrites de cette appel d'offres doivent être faites en français.

## **22. Base juridique**

Convention spécifique entre la RDC et le Royaume de Belgique concernant le projet repris au point 3.

Convention de Mise en Œuvre entre l'Etat Belge et la Coopération Technique Belge concernant le projet repris au point 3.